



Solutions pour

MIEUX

Produire
Consommer
Recycler

en Savoie Mont-Blanc

Rapport financier SoluCir - Année 2023

Pourquoi vote-t-on le rapport financier 2023 fin 2024 ?



SoluCir a fait le choix de faire son AG en fin d'année plutôt qu'en milieu d'année. Pourquoi cela ?

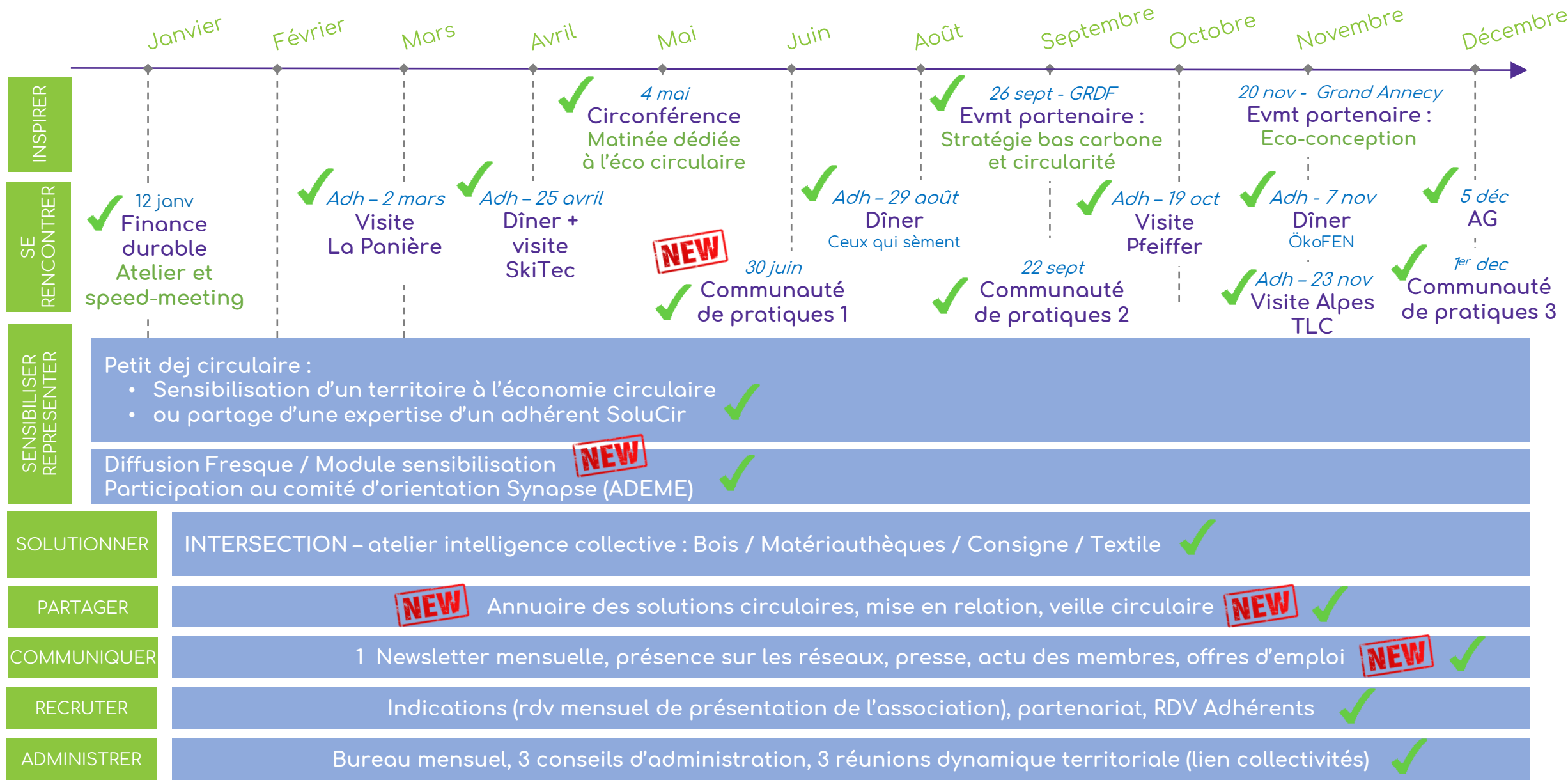
- Pour pouvoir faire le bilan de l'année qui vient de s'écouler,
- Pour pouvoir vous présenter le plan d'action de l'année qui arrive,
- Pour pouvoir faire voter les cotisations de l'année qui arrive & élire les nouveaux membres du conseil d'administration.

La conséquence de ce positionnement :

- Nous votons le rapport financier non pas de l'année en cours mais de l'année précédente.
- Pour autant, nous vous présentons une idée de l'atterrissage budgétaire sur l'année en cours.

Voici donc le rapport financier de l'association, concernant l'exercice 2023 de l'association SoluCir.

Rappel du plan de vol 2023

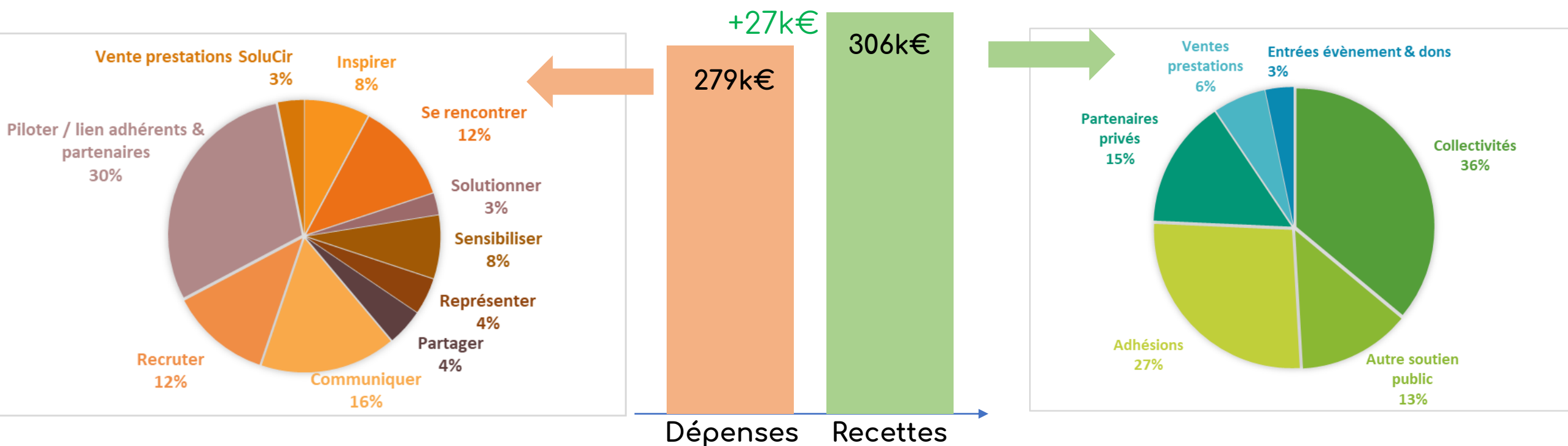


Rappel de ce qui vous a été présenté en AG 2023



Un budget 2023 de 280k€ avec une estimation d'excédent d'environ 24k€ à mettre en réserve pour les années futures.

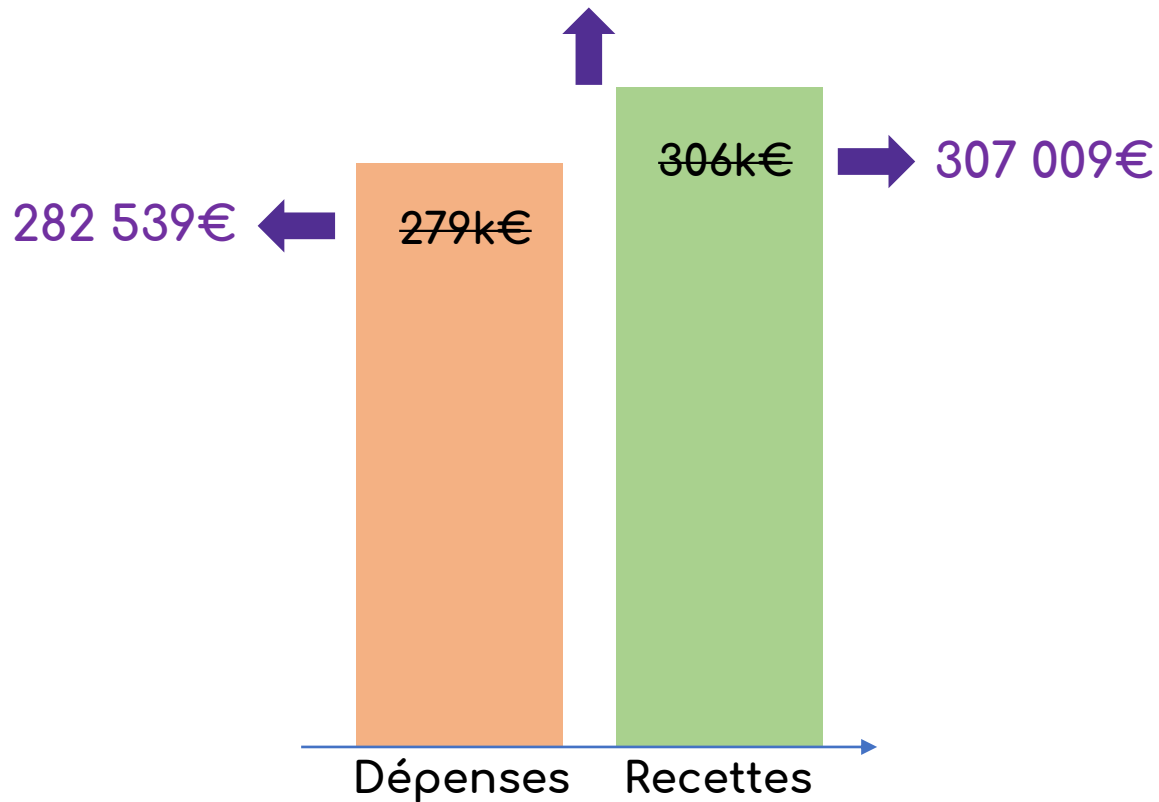
Une répartition plus réelle de nos dépenses en fonction de nos actions.



La réalité de l'atterrissage pour 2023



> Résultat comptable : 24 470€

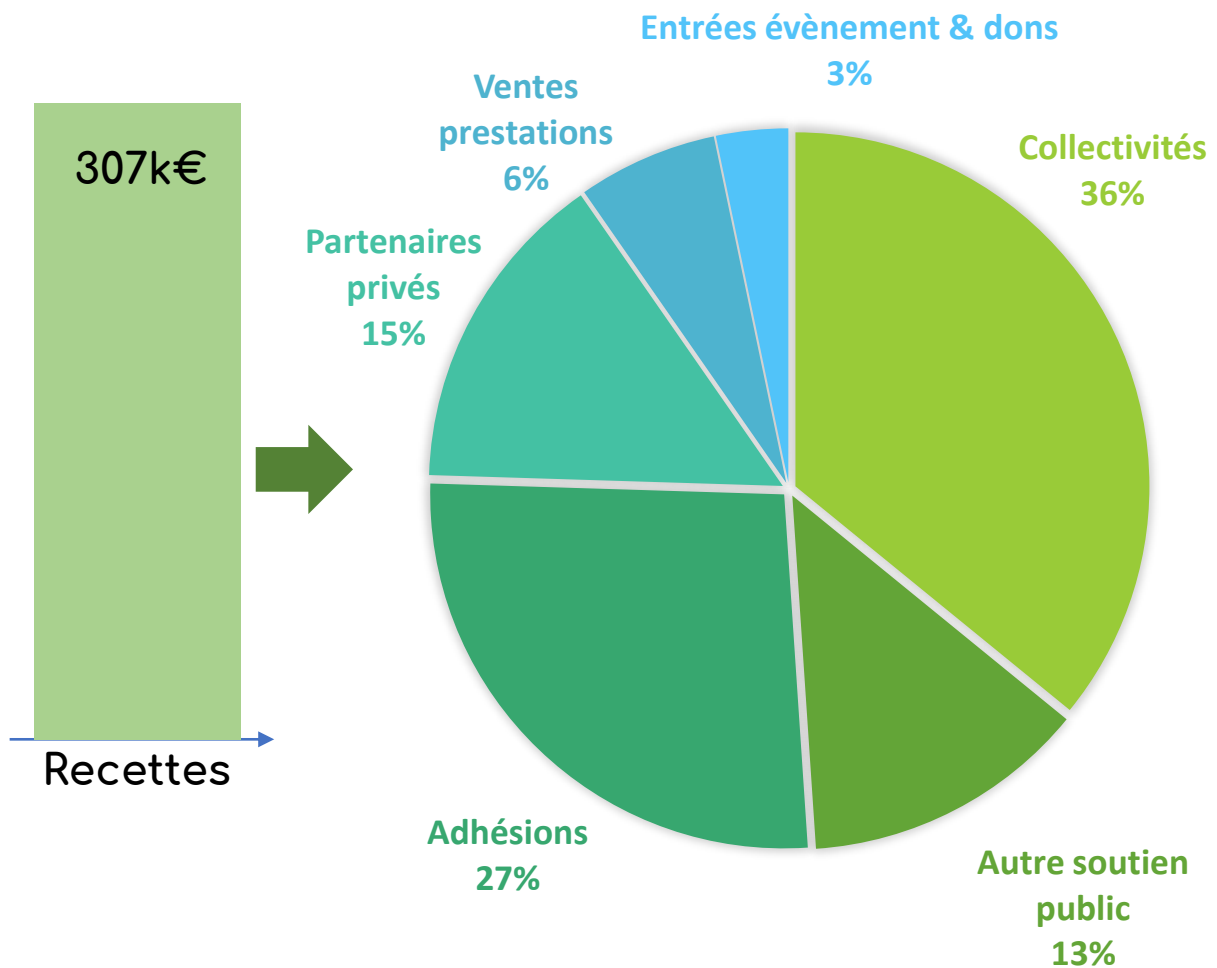


Nous avons réalisé l'excédent estimé lors de l'AG 2023.

Nous avons globalement bien maîtrisé nos dépenses ce qui nous permet de finir l'année 2023 avec une trésorerie et un excédent positif, ce qui permet de faire monter les réserves de l'association à 25 230€ à fin 2023.

Les dépenses et recettes liés à la mise en place de la 3^{ème} édition de notre salon de l'économie circulaire en mai 2024, seront comptabilisés sur l'exercice comptable 2024.

La répartition des sources de recettes



Le modèle économique de l'association au bout de 3 ans d'existence est le suivant :

- 49% de financements publics, sans lesquels l'association ne pourrait pas exister
- 15% de mécénat privés
- 36% d'autofinancement (adhésions, prestations et évènements) et cette part augmente chaque année.

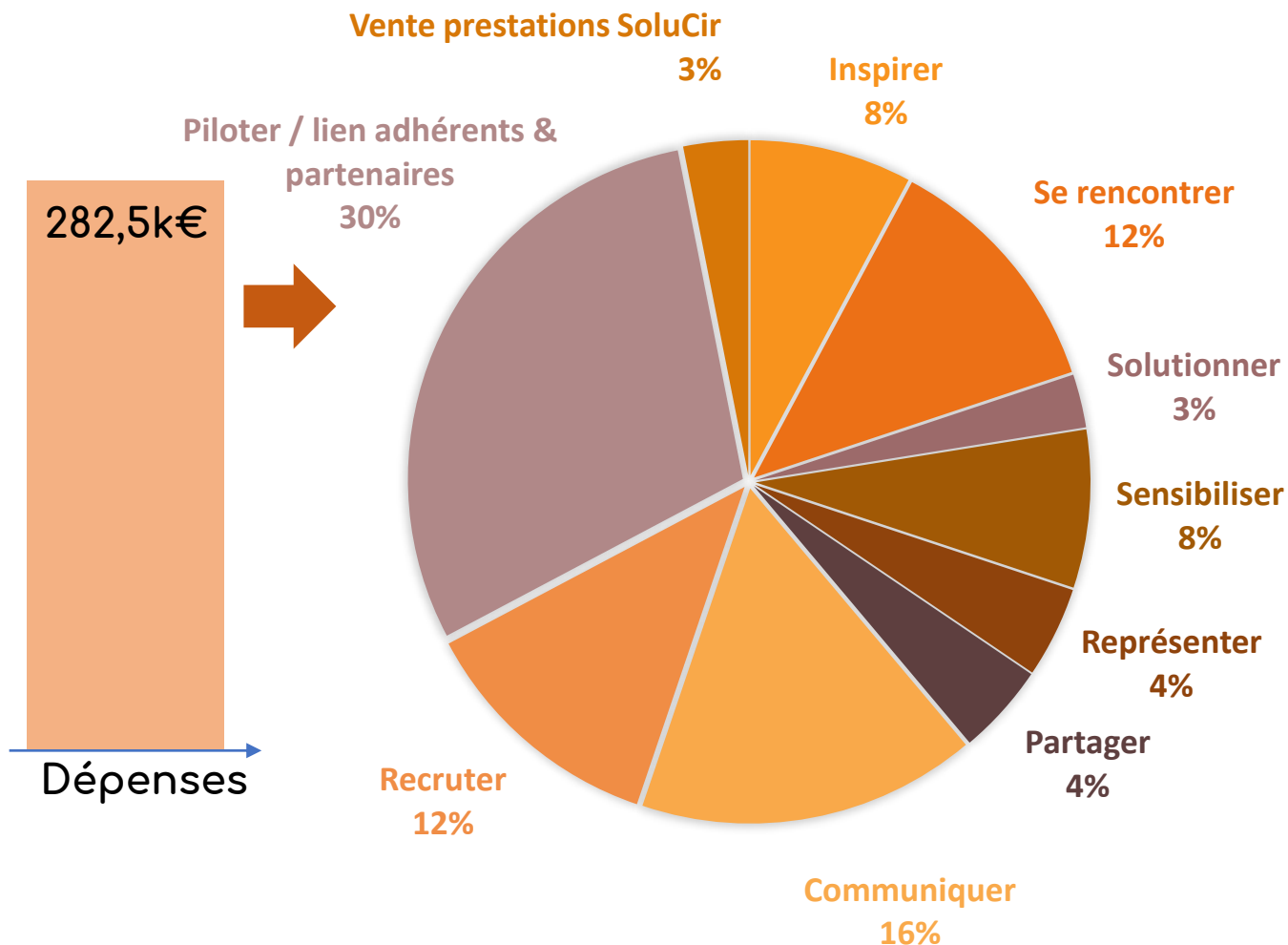
Les collectivités historiques soutiennent SoluCir pour 36% du budget.



Les adhésions représentent 81 425€ (contre 61 000€ l'an passé) grâce à 121 adhérents payants (107 gratuits).

Les ventes de prestations correspondent à notre module de sensibilisation & l'étude d'un pôle d'économie circulaire pour Grand Chambéry.

La répartition des dépenses



En 2023, un suivi des temps réels passé par action a été mis en place. Cela permet une lecture claire de la répartition de nos dépenses en fonction de notre feuille de route.

Le poste de charge le plus important est celui des dépenses de la SoluTeam, avec 77% des dépenses. Pour rappel :

- Membres salariés en 2023 : Audrey (coordinatrice), Aurélie (administratif), Ushiera puis Louise (Communication)
- Membres prestataires : Mélisse, Isabelle, Sonia, Sarah, Arthur

L'intégration d'Audrey à l'équipe salariée en janvier 2023 (jusqu'à prestataire) nous permet de réaliser une économie globale (sur les prestations SoluTeam & frais de personnel) de 5,5k€ comparé à 2022, tout en augmentant l'ETP de l'association à 3,3 (2,97 en 2022 et 1,56 en 2021).

Nous avons globalement eu une bonne maîtrise de nos coûts, anticipés et chiffrés grâce à l'historique des années précédentes.

Soldes Intermédiaires de Gestion (SIG) 2023



SIG	Montant	Explication
CHIFFRE D'AFFAIRES	29 091	Vente de nos prestations, entrées évènements, module de sensibilisation
- Sous-traitance directe	141 430	SoluTeam + prestataires externes
= MARGE DE PRODUCTION	- 112 339	
- l'ensemble de nos achats	30 286	
= VALEUR AJOUTEE PRODUITE	- 142 625	
+ subventions	195 536	Publiques et privées
- impôts / salaires / charges sociales	109 919	
= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	- 57 008	
+ autres produits	81 999	Adhésions
- autres charges / amortissements	904	
= RESULTAT D'EXPLOITATION	24 087	
+ produits exceptionnels	384	Taxe sur salaires 2022 payée par erreur, équilibrée ici
= RESULTAT EXERCICE	24 470€	